

Euthanasie et suicide assisté

Posted on 19 décembre 2023 by Patrick Rouillier

Encore un sujet qui fait polémique et déchaîne les envolées affectives. Chacun réagit sur une poussée émotionnelle ou se mélange crainte de la mort, métaphysique de la vie après la mort, conviction morale, sentiment de deuil, et réminiscence d'expériences personnelles. De la grande émotion ! et quand la raison pointe le bout de son nez c'est plus pour tenter de justifier, a posteriori, la réaction émotionnelle que pour faire une analyse sereine et objective.

Dans ce qui va suivre nous parlerons de personnes malades, en fin de vie, pour lesquelles la médecine a montré son impuissance, et qui peuvent souffrir physiquement ou moralement.

1. **Les soins palliatifs.** Certaines personnes souhaitent se battre jusqu'au bout contre la maladie et la souffrance. C'est un choix respectable et l'on doit leur offrir le meilleur de la médecine pour leur permettre de supporter au mieux ce chemin difficile. Il est important de développer, dans la mesure de nos moyens techniques et financiers, les soins palliatifs. Le passage par les soins palliatifs devrait être un passage obligé avant l'euthanasie
2. **Le désir de mourir.** Si les soins palliatifs ne donnent pas le résultat escompté, certains malades peuvent avoir le désir d'en finir avec la vie. C'est un choix tout aussi respectable que le précédent.
Dans la mesure où le désir de mourir est clairement exprimé par le patient on peut passer à la décision. Celle-ci ne doit pas être une décision médicale, mais une décision du malade éclairée par les avis médicaux. Les médecins donnent leur avis éclairé sur le devenir de la maladie et le malade choisit sa solution. Le suicide assisté ou l'euthanasie deviennent alors les véritables obsèques, cérémonie intime, où les proches accompagnent le malade dans son projet. Je trouve cela plus humain et plus digne que nos obsèques actuelles où, en l'absence du défunt, les familles viennent se recueillir et pleurer autour d'un cadavre privé de vie et maintenu en état à grand coup de glace et de formol. Trop souvent les malades meurent seuls à l'hôpital et les familles sont appelées après pour réaliser leurs « simulacre » d'obsèques. J'aimerais mieux avoir mes proches autour de moi pour les remercier et leur dire adieu !
3. **Le sujet inconscient.** On touche là au véritable problème car, le malade n'ayant plus sa capacité de décision, celle-ci doit être déléguée à une tierce personne. Doit-on responsabiliser les parents, le conjoint, les enfants ? c'est une décision un peu arbitraire comme nous sommes souvent amenés à ne faire (élever un enfant dans une religion ou une autre, donner l'autorisation d'une



intervention chirurgicale d'urgence, mise en EPHAD ...). Il suffit que le législateur prenne une position ferme sur un responsable sans que cela interdise une consultation familiale ... même si en définitive la décision appartient au responsable désigné. Ce cas rejoint celui des enfants en maladie incurable ou la décision doit en principe revenir aux parents.

On voit que débarrassé de tout le pathos religieux, moral, politique, de l'angoisse de la mort, le problème est plus simple qu'il n'y paraît.

La décision appartient au malade et à lui seul (ou à son référent).

C'est une liberté individuelle car si certain décide de s'accrocher coûte que coûte d'autres peuvent choisir de passer la main, et aucun groupe de pression ne doit s'y opposer (la liberté de chacun est totale tant qu'elle n'empiète pas sur celle des autres)

L'argument des soignants : « *mon métier est de guérir et non de tuer* » perd de sa validité en la mesure où dans ce cas le soignant est dans l'incapacité de guérir. Un soignant qui ne soigne pas n'est plus un soignant !

Moralité : quand quelque chose nous fait peur on cherche à l'éviter à tout prix. Rien de mieux que de compliquer les choses pour tenter de démontrer que ce n'est pas possible. C'est la politique de Gribouille ou de l'autruche !

PS Gribouille est un garçon, un peu benêt, qui pour ne pas être mouillé par la pluie se mettait à l'abri dans l'eau